



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0330

Martedì 05.06.2001

Pubblicazione: Immediata

Sommario:

- ◆ VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DEL GABON
- ◆ LETTERA DELL'EM.MO CARDINALE SEGRETARIO DI STATO IN OCCASIONE DELL'ASSEMBLEA GENERALE ORDINARIA DELL'ORGANIZZAZIONE DEGLI STATI AMERICANI
- ◆ RINUNCE E NOMINE
- ◆ AVVISO DELL'UFFICIO DELLE CELEBRAZIONI LITURGICHE

◆ VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DEL GABON

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DEL GABON

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale del Gabon, ricevuti questa mattina e incontrati ieri, in separate udienze, per la Visita "ad Limina Apostolorum":

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Alors que vous accomplissez votre visite *ad limina*, je suis heureux de vous accueillir, Évêques de l'Église catholique au Gabon. Au lendemain de la célébration de la fête de la Pentecôte, je souhaite que l'Esprit Saint vous comble de ses dons pour que vous soyez toujours plus fidèles à accomplir le ministère que vous avez reçu du Seigneur. Que vos rencontres avec le Successeur de Pierre et avec les Dicastères de la Curie romaine

soient pour vous d'intenses moments de communion ecclésiale et de réconfort apostolique !

J'adresse mes remerciements cordiaux à Mgr Basile Mvé Engone, Archevêque de Libreville et Président de votre Conférence épiscopale, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Depuis sa dernière visite *ad limina*, l'épiscopat gabonais a été largement renouvelé. Je vous encourage vivement à approfondir toujours plus entre vous les liens de communion qui vous unissent afin d'accomplir votre charge avec fruit et de développer entre vos diocèses une authentique harmonie pastorale. Transmettez à vos prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles de vos diocèses, mon salut affectueux et l'assurance de ma proximité spirituelle.

Par votre intermédiaire, je salue le peuple gabonais tout entier, demandant à Dieu de lui accorder de vivre dans la paix et de l'assister dans ses efforts pour construire une société solidaire où chacun puisse trouver son plein épanouissement.

2. L'année jubilaire qui vient de s'achever a été pour toute l'Église l'occasion d'un renouveau spirituel et missionnaire. Il est donc maintenant nécessaire que, dans chaque pays, un élan nouveau soit donné à l'évangélisation. Pour cela, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, "la perspective dans laquelle doit se placer tout le cheminement pastoral est celle de la sainteté" (n. 30), car si notre Baptême nous fait vraiment entrer dans la sainteté de Dieu, "ce serait un contresens que de se contenter d'une vie médiocre, vécue sous le signe d'une éthique minimaliste et d'une religiosité superficielle" (n. 31). Pour être des témoins crédibles de l'Évangile qu'ils annoncent parmi leurs frères, les chrétiens doivent résolument tourner leur regard vers le Christ Seigneur et Sauveur de toute l'humanité.

Je vous engage donc à avancer avec enthousiasme sur les rudes chemins de la mission. Certes, je connais les limites de vos moyens humains et matériels. Mais, le Seigneur nous a assurés de sa présence au milieu de nous. N'ayez pas peur de vous laisser imprégner par l'élan missionnaire qui animait l'Apôtre Paul, en allant vers les hommes et les femmes qui n'ont pas encore reçu la Bonne Nouvelle. En effet, tous ont le droit de connaître la richesse du mystère du Christ.

Depuis quelques années d'ailleurs, dans votre pays, l'activité de l'Église, qui se veut au service de tous les Gabonais sans distinction, peut se développer dans un cadre juridique nouveau. Je me réjouis de l'accord conclu entre le Saint-Siège et la République du Gabon pour œuvrer à la promotion du bien commun, garantie de bien-être spirituel et matériel des personnes. Il est à souhaiter que, dans le respect de l'indépendance et de l'autonomie des deux parties, cet esprit de collaboration se développe plus largement, notamment pour permettre aux écoles catholiques de contribuer avec toujours plus d'efficacité à l'éducation humaine et spirituelle de la jeunesse de votre pays.

3. La formation des agents de l'évangélisation est d'une grande importance pour assurer l'avenir de l'Église sur le continent africain. L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a mis l'accent sur la nécessité de former les laïcs afin qu'ils puissent assumer leur rôle irremplaçable dans l'Église et dans la société. Ainsi, je voudrais saluer de manière particulière les catéchistes de vos diocèses, dont la place demeure déterminante dans le développement des communautés chrétiennes. Je vous encourage vivement à accorder à ces précieux collaborateurs de la mission un soutien matériel, moral et spirituel attentif, et à les faire bénéficier d'une solide formation doctrinale initiale et permanente.

Les fidèles de votre pays doivent aussi être capables d'assumer leurs responsabilités civiques et d'exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine" (Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, n. 54). Il convient donc d'aider les laïcs à mener une vie en harmonie avec leur foi afin que leurs activités et leurs responsabilités soient un témoignage toujours plus authentique rendu à l'Évangile dans tous les secteurs de la vie sociale.

Par ailleurs, il est indispensable que les familles chrétiennes prennent une vive conscience de leur mission dans l'Église et dans la société. Une pastorale familiale adaptée aux grands problèmes qui se posent aujourd'hui,

notamment pour ce qui concerne le respect de la vie humaine, contribuera à promouvoir le témoignage de foi des couples par une existence vécue en conformité avec la loi divine sous tous ses aspects, ainsi que par leur engagement à donner à leurs enfants une formation authentiquement chrétienne. Qu'en leur offrant son aide désintéressée l'Église se montre proche des familles qui se trouvent dans des situations difficiles, sachant être toujours pour elles le visage de vérité, de bonté et de compréhension du Seigneur !

Aux jeunes de vos diocèses, je souhaite de trouver dans leur rencontre avec le Christ le secret de la vraie liberté et de la joie profonde du cœur. Dans les difficultés qu'ils connaissent, qu'ils ne perdent jamais confiance en l'avenir, mais qu'ils acceptent de travailler courageusement avec leurs frères à l'avènement d'un monde nouveau fondé sur la fraternité et la justice.

4. Pour réunir la famille de Dieu dans une fraternité animée par la charité et la conduire au Père par le Christ dans l'Esprit Saint (cf. Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 6), les prêtres sont les collaborateurs nécessaires et irremplaçables que vous devez considérer comme des frères et des amis, en vous préoccupant de leur situation matérielle et spirituelle, et en les incitant à une collaboration fraternelle avec vous et entre eux.

Je salue de grand cœur tous vos prêtres et je les exhorte à persévérer généreusement, malgré les obstacles, dans les engagements qu'ils ont pris au jour de leur ordination. Qu'ils se souviennent toujours qu'ils ont reçu un appel spécifique à la sainteté et qu'ils sont tenus de tendre à la perfection dans tous les domaines de leur existence, notamment par une vie morale droite, car leur personne tout entière, consciente, libre et responsable, est profondément engagée dans l'exercice de leur ministère! Pour cela, il doit y avoir un lien étroit entre l'exercice du ministère et une vie spirituelle intense. Il est donc primordial que chaque prêtre "renouvelle sans cesse et approfondisse toujours plus sa conscience d'être ministre de Jésus Christ en vertu de sa consécration sacramentelle et de la configuration au Christ Tête et Pasteur de l'Église" (Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n. 25). Seule une intimité habituelle avec le Christ, manifestée en particulier dans la prière et dans la réception des sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation, leur donnera la force et le courage de tenir bon dans les épreuves, et d'accepter de revenir fidèlement au Seigneur après la chute. J'exhorte aussi le presbytérium de chacun de vos diocèses, prêtres autochtones et missionnaires originaires d'autres pays, à manifester son unité et sa profonde communion autour de l'Évêque, en ayant la conviction que tous sont au service d'une unique mission qui leur a été confiée par l'Église au nom du Christ.

La pastorale des vocations sacerdotales et religieuses exige la plus grande attention afin que l'Église locale poursuive son édification et sa croissance. L'exemple de vie irréprochable des prêtres et des personnes consacrées est pour les jeunes un stimulant vigoureux pour les aider à répondre avec générosité à l'appel du Seigneur. Dans la promotion des vocations, comme dans leur discernement et leur accompagnement, la première responsabilité est celle de l'Évêque, responsabilité qu'il doit assumer personnellement, tout en s'assurant la collaboration indispensable de son presbytérium et en rappelant aux familles chrétiennes, aux catéchistes et à l'ensemble des fidèles, leur responsabilité particulière dans ce domaine.

La constitution d'équipes de formateurs et de directeurs spirituels pour le grand séminaire doit être une priorité pour les Évêques. Je vous engage donc à unir vos forces et à chercher des collaborations, afin que le grand séminaire national puisse accueillir les jeunes de vos diocèses qui ont reçu l'appel du Seigneur au sacerdoce et leur donner une formation solide qui les préparera à accomplir le ministère presbytéral avec les qualités requises de représentants du Christ, de vrais serviteurs et animateurs des communautés chrétiennes. Il est indispensable que cette formation, humaine, intellectuelle, pastorale et spirituelle puisse aussi leur permettre de tester et de développer leur maturité affective, et d'acquérir de fortes convictions sur le caractère indissociable du célibat et de la chasteté du prêtre (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 95).

5. Je voudrais encore témoigner de la reconnaissance de l'Église pour l'œuvre des Instituts missionnaires dans la vie ecclésiale au Gabon. Par leur travail apostolique désintéressé et parfois héroïque, leurs membres, mais aussi des laïcs chrétiens, ont transmis le flambeau de la foi à votre peuple et ont permis à l'Église de s'enraciner et de croître dans votre pays.

Aujourd'hui, originaires du Gabon ou venant d'autres pays, dans un esprit de communion et de collaboration

avec vous et avec le clergé diocésain, les religieux prennent une part importante dans la vie pastorale de vos diocèses; les religieuses, par leurs activités paroissiales, éducatives ou hospitalières, accomplissent un généreux travail au service de la population, sans distinction d'origine ou de religion, s'attirant ainsi l'estime de tous.

Je souhaite vivement que la vie consacrée se développe dans vos diocèses afin de contribuer à l'édification de l'Église locale dans la charité selon le charisme propre à chaque institut. Accueillez-la comme un don de Dieu "précieux et nécessaire pour le présent et pour l'avenir du peuple de Dieu, parce qu'elle appartient de manière intime à sa vie, à sa sainteté et à sa mission" (Exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 3) ! Par votre soutien, vous encouragerez les différents instituts à donner à tous leurs membres une solide formation, qui leur permettra de répondre aux exigences spirituelles et humaines de leur vocation.

6. Parmi les urgences qui se posent à l'Église catholique au début du nouveau millénaire, se trouve la recherche de l'unité entre les chrétiens. Certes, un long chemin reste à parcourir. Nous ne devons pas nous décourager mais développer avec confiance des relations toujours plus sereines et plus fraternelles avec les membres des autres Églises et Communautés ecclésiales. De même, la rencontre avec les croyants de l'Islam et de la Religion traditionnelle africaine, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, est d'une grande importance. Je vous encourage donc à maintenir des liens cordiaux avec les communautés religieuses qui constituent la société, afin d'assurer entre tous les Gabonais les conditions d'une existence harmonieuse dans le respect mutuel.

Toutefois, comme je l'ai écrit dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, "le dialogue ne peut être fondé sur l'indifférentisme religieux, et nous avons le devoir, nous chrétiens, de le développer en offrant le témoignage plénier de l'espérance qui est en nous" (n. 56).

7. Chers Frères dans l'épiscopat, c'est dans ces sentiments qu'à la fin de notre rencontre je vous invite à poursuivre avec courage et audace l'annonce joyeuse du don que le Seigneur offre à tous les hommes : "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (*Jn 3, 16*). *La tâche prioritaire de la mission est d'annoncer à tous que c'est dans le Christ que les hommes trouvent le salut. Forte de sa présence agissante, l'Église ne peut se soustraire à l'urgence du commandement missionnaire qui l'envoie à toutes les nations et à tous les peuples. Que l'expérience de l'année jubilaire que nous venons de célébrer vous donne un enthousiasme renouvelé pour aller de l'avant dans l'espérance!*

Je confie à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, Reine de l'Afrique, l'ensemble de vos diocèses et je vous donne de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles laïcs du Gabon.

[00944-03.01] [Texte original: Français]

LETTERA DELL'EM.MO CARDINALE SEGRETARIO DI STATO IN OCCASIONE DELL'ASSEMBLEA GENERALE ORDINARIA DELL'ORGANIZZAZIONE DEGLI STATI AMERICANI

Dal 3 al 5 giugno, nella città di San José de Costa Rica, si svolge la 31^a Assemblea dell'Organizzazione degli Stati Americani sul tema: "Preservare la centralità dell'uomo nel processo di integrazione regionale".

Il Nunzio Apostolico in Costa Rica, S.E. Mons. Antonio Sozzo, che presiede la Delegazione della Santa Sede, ha consegnato al Presidente dell'Assemblea, il Signor Roberto Rojas López, Ministro degli Esteri del Paese ospite, una Lettera dell'Em.mo Segretario di Stato, Cardinale Angelo Sodano, il cui testo riportiamo qui di seguito:

Exc.mo Señor:

Una vez más me honro de transmitir el saludo de Su Santidad Juan Pablo II a los Exc.mos Ministros de Relaciones Exteriores de los Estados miembros, al Exc.mo Secretario General de la Organización de los Estados Americanos, Señor César Gaviria, y a los demás Representantes y Observadores de los Países amigos, reunidos en la 31ª sesión de la Asamblea General, junto con los fervientes votos de Su Santidad por un fructuoso trabajo al servicio de los pueblos que representan.

El proceso de cooperación y de edificación de la paz continental iniciado a principios del siglo pasado con las Conferencias panamericanas e institucionalizado más tarde con la creación de la O.E.A., atraviesa, en estos momentos, una significativa etapa de profundización con las iniciativas de integración económica regional, especialmente con el proyecto del Área de Libre Comercio de las Américas, que ha recibido un importante impulso en la reciente Cumbre Presidencial de Québec.

La unificación de los mercados puede ofrecer grandes oportunidades de progreso y bienestar a todos los Países del hemisferio, si la eliminación de las barreras comerciales es concebida como una consecuencia natural de la fraternidad americana, que busca sinceramente la superación de estrechos egoísmos nacionalistas, y no como una ocasión de asegurar las ventajas de los sectores económicos más fuertes.

En tal sentido, se debe insistir en la centralidad del hombre - de cada hombre y mujer singular - en cualquier proceso político o económico, como recordaba recientemente el Santo Padre, al afirmar que *"el discernimiento ético en el marco de la globalización debe basarse en dos principios inseparables. El primero es el valor inalienable de la persona humana, fuente de todos los derechos humanos y de todo orden social. El ser humano debe ser siempre un fin y nunca un medio, un sujeto y no un objeto, y tampoco un producto comercial. El segundo es el valor de las culturas humanas, que ningún poder externo tiene el derecho de menoscabar y menos aún de destruir...[La globalización] Debe respetar la diversidad de las culturas que, en el ámbito de la armonía universal de los pueblos, son las claves de la interpretación de la vida..."*(Juan Pablo II, *Discurso a la Academia Pontificia de Ciencias Sociales*, 27 de abril de 2001).

La integración regional, para que sea realmente útil al progreso de la dignidad y de los derechos del hombre, e inclusive para su propia consolidación y permanencia, no puede prescindir de la constante búsqueda de las *"garantías sociales, legales y culturales...necesarias para que las personas y los grupos intermedios mantengan su centralidad"* y para no *"destruir las estructuras construidas con esmero, exigiendo la adopción de nuevos estilos de trabajo, de vida y de organización de las comunidades"* (ibid.).

Tanto las metas culturales y sociales incluídas en Plan de Acción de Québec, como la agenda de la presente Asamblea, orientada en buena medida a dar un rostro humano a los grandes proyectos macro-económicos y de política continental, son una cabal demostración de que los gobernantes de los Países miembros de la O.E.A. condividen las preocupaciones del Santo Padre sobre la necesidad de crear una globalización de la solidaridad.

La Santa Sede, alegrándose de poder manifestar nuevamente su apoyo y aliento a la Organización a través de su presencia en las Asambleas Generales, ruega a Dios Todopoderoso que conceda luces y ánimo generoso a todos los responsables políticos de los Estados de las Américas y del Caribe, para que consigan siempre que los proyectos multilaterales se reflejen en el efectivo desarrollo material y espiritual de todos los miembros de sus pueblos.

Aprovecho esta oportunidad de dirigirme a los representantes americanos, para enviar también un cordial saludo, en nombre del Santo Padre y en nombre propio, al Exc.mo Señor Presidente de Costa Rica, Dr. Miguel Angel Rodríguez Echeverría, a Usted, Señor Ministro, y todo el pueblo de la Nación que acoge esta 31ª Asamblea de la O.E.A.

ANGELO CARD. SODANO
SECRETARIO DE ESTADO DE SU SANTIDAD

RINUNCE E NOMINE • NOMINA DEL VESCOVO DI LANCASTER (INGHILTERRA)

Il Santo Padre ha nominato Vescovo di Lancaster (Inghilterra) S.E. Mons. Patrick O'Donoghue, finora Vescovo titolare di Tulana e Ausiliare di Westminster.

S.E. Mons. Patrick O'Donoghue

S.E. Mons. Patrick O'Donoghue è nato a Mourne Abbey, nella diocesi di Cloyne, Irlanda, il 4 maggio 1934. Dopo gli studi elementari nella locale scuola dei Patrician Brothers, ha proseguito i corsi nella scuola dei Presentation Brothers nella città di Cork. Nel 1959 si è trasferito in Inghilterra per compiere gli studi seminaristici nella Campion House, Osterley, e nel St Edmund's College, Ware.

È stato ordinato sacerdote per l'arcidiocesi di Westminster il 25 maggio 1967.

Dopo l'ordinazione sacerdotale gli sono stati assegnati i seguenti incarichi: assistente nella parrocchia di Nostra Signora di Willesden, membro del gruppo dei predicatori delle missioni dell'arcidiocesi, Direttore Pastorale nel Seminario Allen Hall e, poi, assistente nella parrocchia di San Tommaso in Fulham.

Dal 1979 al 1985 è stato Vice-Amministratore della Cattedrale di Westminster. Nel 1985 è stato nominato Rettore del seminario Allen Hall. Nel 1990 è tornato alla Cattedrale come Amministratore, incarico che ha svolto fino alla sua nomina vescovile.

Eletto Vescovo Ausiliare di Westminster e titolare di Tulana il 18 maggio 1993, è stato consacrato il 29 giugno successivo. A Mons. O'Donoghue è stata affidata la cura pastorale della zona West London. In seno alla Conferenza Episcopale è il Chairman del Committee for Migrants, del Committee for Catholic/Jewish Relations e del Committee for Other Faiths. È anche membro del Pontificio Consiglio per il Dialogo Inter-Religioso.

[00943-01.01]

AVVISO DELL'UFFICIO DELLE CELEBRAZIONI LITURGICHE • CAPPELLA PAPAIE PER LA CANONIZZAZIONE DI CINQUE BEATI

Il 10 giugno 2001, solennità della Santissima Trinità, alle ore 10, il Santo Padre Giovanni Paolo II celebrerà l'Eucaristia sul sagrato della Patriarcale Basilica Vaticana e procederà alla Canonizzazione dei Beati:

LUIGI SCROSOPPI, (1804-1884), presbitero dell'Oratorio di San Filippo Neri, fondatore della Congregazione delle Suore della Provvidenza di San Gaetano Thiene;

AGOSTINO ROSCELLI, (1818-1902), presbitero, fondatore della Congregazione delle Suore dell'Immacolata di Genova;

BERNARDO DA CORLEONE, (1605-1667), religioso dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini;

TERESA EUSTOCHIO VERZERI, (1801-1852), vergine, fondatrice dell'Istituto delle Figlie del Sacro Cuore di Gesù;

RAFQA PIETRA CHOBOQ AR-RAYÈS, (1832-1914), vergine, monaca dell'Ordine Libanese Maronita.

Insieme con l'intera Chiesa proclamiamo la grandezza del nome del Padre, e del Figlio, e dello Spirito Santo e riconosciamo nei nuovi Santi l'opera mirabile della grazia che li ha resi partecipi della gloria di Dio.

[00945-01.01]
